

Copie Certifiée Conforme

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 101 119	275 679	825 440	887 607	62 167-	7. 00-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	146 031	91 134	54 897	70 931	16 034-	22. 61-
	Immobilisations en cours				6 858	6 858-	100. 00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10 753 371		10 753 371	10 723 979	29 393	0. 27
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	213 125		213 125	126 800	86 325	68. 08
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	105 120		105 120	152 324	47 205-	30. 99-
	Total II	12 318 765	366 813	11 951 953	11 968 499	16 546-	0. 14-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	11 417		11 417	85 783	74 365-	86. 69-
	Autres créances	1 321 194		1 321 194	1 114 317	206 877	18. 57
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	1 728 371		1 728 371	2 223 373	495 001-	22. 26-
	Disponibilités	371 784		371 784	568 732	196 948-	34. 63-
	Charges constatées d'avance (3)	61 387		61 387	22 272	39 115	175. 63
	Total III	3 494 153		3 494 153	4 014 475	520 322-	12. 96-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 812 919	366 813	15 446 106	15 982 974	536 868-	3. 36-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

105 120

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 719 200 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	719 200	719 200		
	Réserves				
	Réserve légale	71 920		71 920	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	13 765 137	13 843 713	78 576-	0. 57-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	126 594	93 344	33 250	35. 62
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	14 682 851	14 656 257	26 594	0. 18
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	618 652	712 822	94 171-	13. 21-
	Concours bancaires courants	3 429	311 173	307 744-	98. 90-
	Emprunts et dettes financières diverses	53 299	52 414	884	1. 69
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 444	18 195	36 249	199. 22
	Dettes fiscales et sociales	33 431	232 112	198 681-	85. 60-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	763 255	1 326 717	563 462-	42. 47-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		15 446 106	15 982 974	536 868-	3. 36-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 232 302 708 065

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 446 105.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 956 185.80 Euros et dégageant un bénéfice de 126 594.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

-application du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	427 259		
Installations générales agencements aménagements des constructions	673 270		590
Matériel de transport	96 921		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	43 454		2 356
Emballages récupérables et divers	3 300		
TOTAL	1 244 204		2 946
Autres participations	10 723 979		29 393
Autres titres immobilisés	126 800		86 325
Prêts, autres immobilisations financières	104 720		400
TOTAL	10 955 498		116 118
TOTAL GENERAL	12 199 702		119 064

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			427 259	
Installations générales agencements aménagements constr.			673 860	
Matériel de transport			96 921	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			45 810	
Emballages récupérables et divers			3 300	
TOTAL			1 247 150	
Autres participations			10 753 371	
Autres titres immobilisés			213 125	
Prêts, autres immobilisations financières			105 120	
TOTAL			11 071 616	
TOTAL GENERAL			12 318 766	

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	96 043		96 043		
TOTAL	96 043		96 043		
TOTAL GENERAL	96 043		96 043		
Dont dotations et reprises financières			96 043		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	105 120	105 120	
Autres créances clients	11 417	11 417	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 689	13 689	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 340	18 340	
Groupe et associés	1 282 507	1 282 507	
Débiteurs divers	6 658	6 658	
Charges constatées d'avance	61 387	61 387	
TOTAL	1 499 118	1 499 118	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 429	3 429		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	618 652	87 699	253 803	277 150
Emprunts et dettes financières divers	52 413	52 413		
Fournisseurs et comptes rattachés	54 444	54 444		
Personnel et comptes rattachés	8 081	8 081		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 778	3 778		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 748	16 748		
Autres impôts taxes et assimilés	4 824	4 824		
Groupe et associés	886	886		
TOTAL	763 255	232 302	253 803	277 150
Emprunts remboursés en cours d'exercice	94 171			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	886			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRIMES D'ASSURANCE	1 651		
CREDIT BAIL IMMOBILIER	59 736		
Total	61 387		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

[Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6]

Page: 22

[illegible]

IMEIJE
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 719 200 euros
Siège social : 240 CHEMIN DE FAVELOUN, QUARTIER CELONY
13090 AIX EN PROVENCE
497 485 797 RCS AIX-EN-PROVENCE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 126 594 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	126 594 euros
------------------------	---------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	13 765 137 euros
-------------------------------	------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	13 891 731 euros
---	------------------

A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 5 euros par part	71 920 euros
---	--------------

Le solde	13 819 811 euros
----------	------------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 13 819 811 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 71 920 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 1er septembre 2025.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

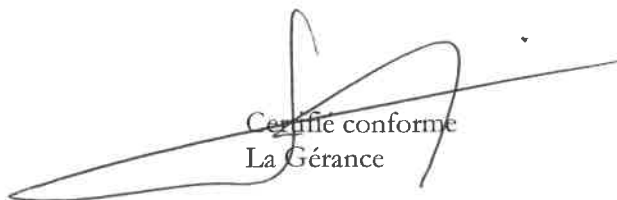
L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.


Certifié conforme
La Gérance